

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRO INDUSTRIE TRANSPORT ET
COMMERCIALISATION » en abrégé « AITC »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera 3,
Rue 33 villa 63, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO INDUSTRIE TRANSPORT ET
COMMERCIALISATION » en abrégé « AITC »

Objet :

- Transformation de produits locaux
- Import – Export de produits locaux
- Agriculture
- Élevage
- Agro-transformation
- Commercialisation
- Intermédiation
- Prestations de services .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera 3,
Rue 33 villa 63, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SOSSAH FRANCIS ROGER NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03809 du 03/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48501/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

